

Image not found or type unknown



# Redressement judiciaire -Plan de redressement

Par **mandrine1000**, le **05/11/2014** à **16:06**

Une personne en plan de redressement doit il obligatoirement déclarer toutes sommes d'argent qui rentre dans son patrimoine (Ex : héritage)à son mandataire liquidateur ? Cette somme d'argent doit-elle obligatoirement servir à payer ses créanciers ?